

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 48 (1940)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: Troisième lettre d'une mobilisée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Service national de transfusion sanguine est placé sous le contrôle d'un comité directeur, composé de délégués du Ministère du Service de santé de l'armée, du Ministère de la Santé publique, de l'Etat-major de l'armée, du Commissariat général de la protection aérienne passive et de la Croix-Rouge de Belgique.

Un service central fonctionne à Bruxelles sous l'autorité directe de la Direction générale de la Croix-Rouge. Ce service a pour but, en cas de mobilisation, d'assurer la liaison entre les divers services de transfusion du pays, et de prendre toutes les mesures jugées utiles afin de répartir d'une façon équitable les quantités de sang nécessaires dans les différentes formations.

Douze centres régionaux de transfusion sanguine ont été créés et répartis dans tout le pays. Ces centres assurent, depuis le 1^{er} août, le recrutement de donneurs qui, en cas de mobilisation, seraient appelés pour les prises de sang.

Ces centres sont établis à Bruxelles — Louvain — Anvers — Gand — Mons — Bruges — Courtrai — Liège — Huy — Verviers — Namur — Charleroi — Hasselt.

I. Recrutement des donneurs: La Croix-Rouge de Belgique a fait appel aux personnes des deux sexes, âgées de 20 à 60 ans, dégagées de toutes obligations militaires.

Après examen physique et examen des groupements sanguins, les candidats donneurs admis reçoivent une carte d'identité dont la couleur varie suivant le groupement sanguin.

Les donneurs pourront être appelés à donner leur sang environ tous les deux mois. Leur concours est, en principe, bénévole mais une indemnité réduite peut être prévue pour les donneurs qui en exprimeraient le désir ou qui auraient à supporter des frais de déplacements importants.

A l'heure actuelle, le Service national belge est tout à fait au point et 5000 donneurs sont déjà inscrits dans les différents centres (la Croix-Rouge estime qu'elle doit atteindre le nombre de 10'000); tous les centres sont pourvus de tout le matériel de conservation et d'expédition nécessaire.

II. Conservation et transport du sang: Le principe du sang conservé a dû naturellement être admis par le Comité directeur du Service national.

Le principe des transfusions directes, là où elles sont possibles, a évidemment été maintenu.

En ce qui concerne la conservation, le Service de santé de l'armée a fait choix des transfusovacs Baxter, dont une très grande quantité a été stockée dans les magasins du Service de santé de l'armée et dans tous les centres de transfusion sanguine de la Croix-Rouge.

En cas d'hostilités, les formations sanitaires fourniraient elles-mêmes les récipients et caisses de transport réfrigérées et assureraient, par leurs propres moyens, les prises en charge dans chaque centre de transfusion des récipients remplis.

En ce qui concerne les hôpitaux civils, ils obtiendraient directement le sang nécessaire en s'adressant aux centres régionaux de transfusion qui, dès maintenant, ont en leur possession des transfusovacs fournis par le Commissariat général de la protection aérienne passive.

*

Le Service national belge est assuré de pouvoir fonctionner rapidement et sans heurts, en cas de besoin, surtout en raison de son unité et de l'esprit qui unit les divers organismes collaborateurs.

Edmond Dronsart,
directeur général de la Croix-Rouge de Belgique.

La prima trasfusione di sangue su una persona

La gloria di aver provato la prima trasfusione di sangue su una persona, toccò al francese Jean-Baptiste Denis, professore di filosofia e matematica alla Reale Università di Parigi.

I medici avevano già provato su un ragazzo di 15 anni ammalato di febbri circa 20 sollassi (seguendo il metodo del fanatico del soldasso Gui-Patin), ma senza alcun risultato. Ne risultò una gran debolezza, una forte anemia, abbattimento, spatia, svenimenti e una grande sonnolenza così che Denis lo trovò una volta addormentato sulla colazione.

Denis, comprendendo che male aveva fatto alla costituzione del ragazzo questa perdita di sangue, studiò il piano per poter fare la trasfusione di sangue.

Al 15 giugno 1667 alle 5 di mattina, Denis e un suo assistente Emmeriz, iniziarono la trasfusione. Il medico tolse prima al malato circa tre oncie di sangue dalle vene il quale però, dal suo colore nero e dalla sua cischiosità, denotava che era molto guasto. Tolse allora per mezzo di un tubo dell'arteria della carotide di un agnello, circa 11 oncie di sangue buono e lo introdusse nelle vene del braccio al malato. — Dopo l'operazione legò il punto dell'iniezione come dopo un'emorragia e pose il ragazzo a letto.

Già verso le dieci il paziente poté alzarsi, ridiventò vivace, bevve e mangiò e tornò ancora allo stato normale. La trasfusione era andata a meraviglia.

Troisième lettre d'une mobilisée

Cher Monsieur,

Il fallait, n'est-ce pas, de fortes compensations pour faire admettre cette dure vie de soldats à des femmes choyées pour la plupart, parlant, un peu indisciplinées... Eh bien! vous ne devineriez pas quelle fut la plus grande de ces faveurs? C'est qu'il s'est trouvé enfin un homme compétent, aux explications claires et précises, pour nous parler du mécanisme de nos autos. Nous avions été tant de fois déçues et insatisfaites par les réponses évasives de nos maris et des garagistes, que nous gardions de toutes les avaries survenues à nos moteurs un sentiment d'impuissance mêlé à une incompréhension totale des puissances qui avaient pu les provoquer...

Or, maintenant, nous savons un peu! Notre premier lieutenant qui, dès le début, se pencha avec nous sur les caractéristiques d'un moteur — et qui, rien que par le fait de cette initiation, eût mérité déjà notre éternelle reconnaissance — suscita toujours notre vif intérêt. Les mystères, le fonctionnement du différentiel, par exemple, ont été éclairés à la lumière vive de ses précisions et aucune de nous n'ignore plus la signification de 75 kg soulevés à 1 m de hauteur en une seconde. C'est avec lui aussi que nous avons repris tous les signes cabalistiques d'une carte géographique au cent millièmes pour faire la traduction exacte du terrain désigné et avons même, dans un autre domaine, appris à distinguer dans le jeu des galons un colonel de brigade d'un colonel divisionnaire.

Dans la cour de la caserne, nous avons procédé à diverses délations de panes en appliquant les moyens immédiats d'y remédier et vraiment, si j'avais su avant, comment on peut, en deux minutes, les doigts dans le nez (je m'excuse!), sortir une auto prise dans un terrain mou, j'aurais autre chose devant les yeux que le souvenir d'amis peinant et soufflant, armées de cris et de longs pieux, superbes mais impuissants.

Nous revenons d'une sortie en colonne, effectuée dans les environs immédiats de la frontière. Nos officiers suivaient dans leurs voitures particulières pour vérifier la marche et le comportement général de nos manœuvres. Nous sommes arrivés sur le point extrême du mont... où, à portée de la main, nous avons vu les pays voisins se fondre dans le même ciel, dans la même lumière. Aussi paradoxal que cela puisse être, je dois vous avouer que nous avions complètement échappé aux réalités de la guerre depuis que nous sommes ici et ce rappel immédiat nous parut singulièrement douloureux. Seules, prises dans nos milieux respectifs, nous suivons avec passion l'évolution de ce monde bouleversé. Groupées ainsi, nous avons essentiellement vécu dans la seule atmosphère de cet esprit de corps, de camaraderie, que nous ne connaissions guère... Un sentiment nouveau de solidarité et d'entraide nous est né, dû peut-être à ces rites que nous accomplissons en commun: laver nos services dans la même eau, effectuer à tour de rôle les corvées de balayage, de cuisine, tirer à deux les couvertures d'un même lit, partager à quatre la responsabilité de la conduite d'une machine...

Je pensais tout à l'heure que de toute cette uniformité dans la vie de caserne, un caricaturiste pourrait en tirer des croquis infiniment pittoresques.

Ainsi, hier, nous avons appris à saluer nos supérieurs, la main au calot, ex-ac-te-ment-de-cette-ma-nière. Cela nous donne beaucoup de mal — les formules sont parfois si compliquées: «Mon lieutenant-colonel — conductrice Telle ou Telle, etc.!»

Comme on parle d'une alerte possible pour cette nuit, nous avons décidé d'aller nous coucher toutes habillées sur nos lits étroits, égayés des petits carreaux bleus et blancs recouvrant les oreillers... Mais trouverons-nous l'évasion que nous y cherchons quand, sur les couvertures grises, tendues comme des arcs, en grosses lettres rouges, se détache l'inscription flamboyante:

«Kaserne B...»

qui retient nos pieds captifs?

Je vais quand même m'y essayer,

Pernelle.

col. san. front. 18

Cours de perfectionnement pour conductrices vaudoises de la Croix-Rouge

Le 17 février a débuté, à Lausanne, le cours de perfectionnement de mécanique automobile, organisé par la Section vaudoise de l'Automobile-Club de Suisse en faveur des conductrices vaudoises de la Croix-Rouge. Ce cours de dix leçons est placé sous une direction militaire; il est réservé aux conductrices vaudoises de la Croix-Rouge qui ont déjà fait le cours de recrues à Bâle. Des moteurs démontés, des machines de démonstration sont mis à la disposition de nos conductrices.